



## **LES SAPEURS-POMPIERS AU COEUR DE LA CRISE SANITAIRE**

Avec l'été et l'afflux de touristes, l'activité opérationnelle des Sapeurs-Pompiers est particulièrement dense. D'autant que certains risques sont exacerbés. Pour la première fois, le SDIS des Alpes-Maritimes recrute des saisonniers afin d'augmenter les effectifs de garde et permettre ainsi une couverture opérationnelle renforcée pendant toute la saison estivale. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, ce sont 60 sapeurs-pompiers volontaires saisonniers qui viennent grossir les rangs des casernes. Ils participent, aux côtés des sapeurs-pompiers maralpains, à l'ensemble des interventions : les mois de juillet et août génèrent en moyenne une hausse d'activité de 15 à 20% par rapport à la moyenne annuelle.



Parmi les missions, le risque « feux de forêts » est particulièrement marqué pendant l'été. Cette année, la sécheresse bat tous les records. Le 30 juin dernier, la campagne « feux de forêts » a été lancée officialisant la mise en place du dispositif de lutte contre les incendies pendant la saison estivale. Cette organisation repose sur la mobilisation et une posture adaptée au niveau du risque et nationaux de la sécurité civile. En fonction du risque, chaque jour 150 à 450 sapeurs-pompiers sont mobilisés sur l'ensemble du territoire appuyés par des moyens aériens :

- Départementaux :  
3 hélicoptères bombardiers d'eau (HBE) loués par le SDIS chaque saison estivale. La mobilisation des moyens HBE a ainsi permis de contenir 90 % des incendies avant qu'ils n'aient parcouru 5 hectares.
- nationaux : avec le renfort de canadairs et des Dash.



Côté terre, et côté mer.

9 communes ont signé des conventions avec le SDIS06 afin de permettre la surveillance des baignades par les sapeurs-pompiers. Ainsi, de Menton à Vallauris, 46 postes sont armés cette année pour la surveillance des baignades. Après deux années où les noyades ont connu une hausse importante du fait notamment de la fermeture des piscines et de l'absence de cours de natation pour les plus jeunes en raison de la pandémie, cette année 2022 pourrait laisser augurer un retour à des chiffres moins conséquents. Chaque année, environ 1 000 décès sont causés par noyade en France. Il est important de rappeler les bons comportements à adopter comme le SDIS l'a récemment signalé lors du lancement de la campagne baignade qui s'est déroulée à Nice le 23 juin dernier.



Les 46 postes resteront ouverts pour la plupart jusqu'à la fin août tandis que certains joueront les prolongations jusqu'à la fin de mois de septembre. Pour le bonheur et surtout la sécurité de tous !



Ainsi, pendant toute la saison estivale, ce sont plus de 500 sapeurs-pompiers mobilisés quotidiennement dans les casernes, sur le terrain en mobilisation préventive et sur les plages pour assurer la surveillance des baignades.